

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le vendredi 19 mars 2021

Ouverture de la pêche, l'Office français de la biodiversité au chevet du saumon atlantique



Les 13 et 14 mars 2021, week-end d'ouverture de la pêche, les inspecteurs de l'environnement du service départemental des Hautes-Pyrénées, renforcés par les agents de la brigade mobile d'intervention de l'Office français de la biodiversité, avec le soutien de la Gendarmerie nationale, ont élaboré un vaste plan de contrôle de la rivière Neste et du Gave de Pau, principaux axes des poissons migrateurs dont le saumon atlantique.

La pêche de ce poisson étant interdite dans le département des Hautes-Pyrénées, l'objectif de cette opération était de lutter contre le braconnage de cette espèce, mais aussi de sensibiliser un grand nombre de pêcheurs à sa préservation.

Un grand migrateur menacé d'extinction

Le saumon atlantique (*salmo salar*), est le plus emblématique des migrateurs amphihalins (cycle biologique se déroulant alternativement en eau douce et eau de mer). Durant sa migration, il peut parcourir des milliers de kilomètres entre sa rivière de naissance et les îles Féroé ou le large du Groenland. Après 2 à 3 ans passés en mer, les géniteurs remontent les fleuves et les rivières pour venir se reproduire sur les radiers qui les ont vus naître.

En France, le saumon atlantique a fortement souffert de l'impact des activités humaines, des obstacles à la continuité écologique sur les rivières, de la dégradation de la qualité de l'eau, mais également de la disparition des habitats de reproduction.

Un vaste programme de restauration de cette espèce, disparue depuis plusieurs années dans les Hautes-Pyrénées, a été mis en place sur les bassins de l'Adour et de la Garonne. Les associations MIGADO et MIGRADOUR assurent la maîtrise d'ouvrage du programme de repeuplement, pour le compte de l'État et de la Communauté européenne, avec le soutien de l'OFB. Durant plusieurs années, de très nombreux lâchers d'alevins de saumons atlantiques ont eu lieu dans ces cours d'eau.

Ce repeuplement, associé au rétablissement de la continuité écologique des rivières, fait qu'aujourd'hui on observe avec succès le retour des premiers saumons reproducteurs dans nos rivières, notamment dans le Gave de Pau.

L'Office français de la biodiversité se mobilise en ce week-end d'ouverture de la pêche

Comme à chaque ouverture générale de la pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie, l'Office français de la biodiversité observe une très forte affluence de pêcheurs sur le Gave de Pau et la Neste. La pêche du saumon atlantique étant interdite dans le département, les inspecteurs de l'environnement se sont mobilisés pour contrôler et informer les pêcheurs de la présence de jeunes saumons sur ces cours d'eau.



11 agents de l'OFB se sont répartis sur les deux principaux axes migratoires des Hautes-Pyrénées, pour s'assurer qu'aucun saumon ne soit braconné. En plus de cette surveillance, des dépliants ont été distribués aux pêcheurs, leur expliquant comment différencier une truitelle d'un tacon (jeune saumon).

Le dimanche soir, l'Office français de la biodiversité et la Gendarmerie nationale des brigades de Lannemezan et Saint-Laurent-de-Neste, ont mis en place deux barrages routiers aux abords de la Neste pour contrôler les véhicules des pêcheurs et vérifier les espèces de poissons transportés et leur nombre.

Un bilan des opérations de contrôle encourageant

Durant tout le week-end, l'Office français de la biodiversité a contrôlé plus de 300 pêcheurs et relevé une vingtaine d'infractions à la réglementation de la pêche. Sur les barrages routiers, de nombreux véhicules de pêcheurs ont été contrôlés et aucune infraction de braconnage de saumon n'a été relevée.

En plus de sanctionner des actes de braconnages et de la dissuasion qu'elles génèrent, ces opérations de contrôle permettent de sensibiliser un grand nombre de pêcheurs à la préservation de cette espèce.

Si aujourd'hui on entrevoit le retour du saumon atlantique dans nos rivières, il apparaît nécessaire de continuer les efforts de restauration du Gave de Pau et de la Neste et de préserver les poissons de nos cours d'eau.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

